

Déclaration liminaire au CTL du 8 octobre 2013

Monsieur le Président,

Lors du Comité Technique de Réseau (CTR) du 1^{er} octobre dernier, le Directeur Général des Finances Publiques a annoncé la suppression de 1 988 emplois dans nos services en 2014 soit 9 116 emplois en 4 ans.

C'est dans ce contexte que vous nous réunissez aujourd'hui pour ce CTL qui ne comporte pas moins de 8 points à l'ordre du jour, plus ceux soulevés par les organisations syndicales et les questions diverses.

Mais comment allez-vous nous expliquer, Monsieur le Président, l'impact de ces suppressions d'emplois tant sur les missions que sur les conditions de travail des agents ?

Oh, pardon...la MESURE phare de cette rentrée nous avait échappé, mais oui ...

"la démarche stratégique"

Initiée l'année dernière après une large concertation sur le terrain ... des cadres supérieurs majoritairement, vous en êtes maintenant à une communication à marche forcée des personnels. Ces réunions, dont le nombre semble plus important que le taux de participation, sont des monologues vers des agents qui savent pertinemment que l'avenir de la DGFIP est d'ores et déjà obéré par la dure réalité de la réduction des dépenses publiques.

Le message qui leur est seriné peut se résumer en 2 mots :

" Aie confiance !!" (*Kaa, le livre de la jungle, 1894*)

Aucun plan d'actions n'est expliqué dans cette présentation. Outre les orientations entamées depuis plusieurs exercices déjà, seules quelques pistes sont prudemment évoquées démontrant que la démarche stratégique est bien une mise en musique de la diminution de tous les moyens.

Nous nous interrogeons aujourd'hui, Monsieur le Président, sur votre plan d'actions pour la Haute-Garonne, en particulier s'agissant de l'implantation future des postes comptables et services.

Au cours de ce CTL, vous allez nous présenter également le bilan d'un groupe de travail sur les horaires d'ouverture des trésoreries.

Les agents des Finances Publiques qui vivent au quotidien les effets des suppressions continues d'emplois (depuis + de 15 ans) et subissent les réductions de crédits de

fonctionnement et d'investissement ne peuvent pas espérer que l'exercice des missions qui leurs incombent s'améliore.

Et en plus, le ministre l'a dit : nous ne sommes pas une administration aux missions prioritaires !

FO-DGFIP 31 entend et comprend les difficultés rencontrées au quotidien par nos collègues dans les centres des finances publiques.

C'est pourquoi, **FO-DGFIP 31** revendique l'arrêt des suppressions d'emplois et exige la mise en place des moyens nécessaires pour rétablir des conditions de travail dignes dans les postes et un service public de qualité pour tous les usagers publics et privés.

S'agissant du bilan 2012 de la Formation Professionnelle, **FO-DGFIP 31** s'étonne de son examen tardif. En effet, **Force Ouvrière** considère que la formation professionnelle constitue un des éléments indispensables pour garantir un service public de qualité.

En outre, la Formation Professionnelle doit s'adresser à tous, sans discrimination ni restriction d'aucune sorte, pas même la nécessité absolue de service qui n'est qu'un prétexte pour refuser la formation. Celle-ci ne doit pas se faire au détriment des agents des finances publiques.

C'est pourquoi nous vous demandons de veiller à ce que l'ensemble des dépenses engagées par les personnels à ce titre soit intégralement pris en charge par l'Administration. De même, des facilités d'horaires et de délais de route doivent être accordés aux stagiaires pour leur permettre de rejoindre les lieux de stage.

FO-DGFIP 31 dénonce une politique départementale restrictive en la matière qui conduit stagiaires et formateurs à se détourner de la formation.

Enfin, **FO-DGFIP 31** dénonce l'opacité du dialogue social dans le dossier immobilier qui impacte le site de la place Occitane et en particulier le désamiantage des locaux situés au RDC et 4^{ème} étage.

Alors même que le CHS-CT est dans l'attente, pour pouvoir émettre un avis, d'une nouvelle présentation du dossier par la DRFIP 31, qu'aucune réunion d'information des personnels sur site n'ait été organisée et l'absence d'un plan de retrait, nous constatons que les travaux ont débuté le 1^{er} octobre (zones toujours non confinées). En conséquence, nous vous demandons l'arrêt du chantier et nous exigeons les certificats d'enlèvement et de stockage des gravats amiantés déjà évacués.

Les représentants FO-DGFIP



FO-DGFIP - Place Occitane - 31039 Toulouse Cédex

Tél / Fax : 05 61 26 59 45

fo.031@dgfip.finances.gouv.fr - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/031/>